

La classification des houilles selon la qualité repose sur le fait que diverses houilles représentent différentes phases du processus métamorphique depuis la végétation originale jusqu'à l'antracite en passant par la tourbe, le lignite, la houille sous-bitumineuse et la houille bitumineuse, et que chacune de ces phases montre un différent pourcentage de teneur en carbone fixe et une valeur calorifique différente, calculée sans tenir compte de la matière minérale (libre de cendres). Les houilles de catégorie supérieure sont classées sèches, d'après le pourcentage de carbone fixe, et celles de catégorie inférieure, qui contiennent moins de 69 p. 100 de carbone fixe, selon l'unité thermique anglaise (B.T.U.) par livre, humide, telles qu'elles ont été extraites. Les limites des treize groupes et des quatre principales catégories sont indiquées dans l'état ci-dessous.

CLASSIFICATION DES HOUILLES SELON LA QUALITÉ

(Société américaine de l'épreuve des matières premières, désignation 1937)

Catégorie	Groupe	Limites de carbone fixe ou B.T.U. sans tenir compte de la matière minérale	Propriétés physiques requises
I—Anthracitique ¹	1. Méta-anthracite..... 2. Anthracite..... 3. Semi-anthracite.....	Sèche, C.F., 98% ou plus. Sèche, C.F., 92% à 98% Sèche, C.F., 86% à 92%.....	Non agglomérative.
II—Bitumineuse ²	1. A faible volatilité... 2. A volatilité moyenne 3. A à haute volatilité... 4. B à haute volatilité. 5. C à haute volatilité..	Sèche, C.F., 78 à 86 % Sèche, C.F., 69 % à 78 % Sèche, C.F., moins de 69 % et humidité ³ , B.T.U., 14,000 ou plus. Humide ² , B.T.U., 13,000 à 14,000. Humide ² , B.T.U., 11,000 à 13,000.	Agglomérative ou non désagrégée ⁴ .
III—Sous-bitumineuse..	1. Houille A..... 2. Houille B..... 3. Houille C ⁴	Humide ² , B.T.U., 11,000 à 13,000. Humide ² , B.T.U., 9,500 à 11,000. Humide ² , B.T.U., 8,300 à 9,500.	Désagrégée et agglomérative.
IV—Lignitifère.....	1. Lignite..... 2. Houille brune.....	Humide ² , B.T.U., moins de 8,300 Humide ² , B.T.U., moins de 8,300	Consolidée. Non consolidée

¹ Lorsque la houille est agglomérative, elle est classée dans la catégorie bitumineuse à basse volatilité.
² Humide B.T.U. a trait à la houille contenant ses couches humides naturelles mais ne renfermant aucune eau visible à la surface. ³ Il peut y avoir des variétés cokéfiantes et non cokéfiantes, dans chacun des groupes de houille bitumineuse. ⁴ Les houilles de 69 p. 100 ou plus de carbone fixe, sèches, sans tenir compte de la matière minérale, seront classées d'après la quantité de carbone fixe sans tenir compte de l'unité thermique anglaise (B.T.U.). ⁵ Il y a trois variétés de houille dans la catégorie bitumineuse C à haute volatilité, i.e. (1) agglomérative et non désagrégée, (2) agglomérative et désagrégée, et (3) non agglomérative et non désagrégée.

Le tableau 1 donne l'estimation la plus récente des réserves houillères exploitables du Canada, basée sur des renseignements recueillis pour le rapport de la Commission royale sur le charbon de 1946. La méthode de calcul de ces estimations est décrite dans un article de l'*Annuaire* de 1946 et aux pp. 488-489 de l'*Annuaire* de 1947.